



La retraite, ce sont aussi des moments de bonheur.

## L'ENQUÊTE DE LA UNE

## Sauver les retraites

La Suisse s'inquiète de la rentabilité légale des fonds de pension, la France s'inquiète du système de retraite généralisée, la population vieillit et fatalement l'inquiétude sur les moyens d'existence des personnes âgées grandit.

Pourtant avant 1948 aucun système n'existait en Suisse. La meilleure retraite - comme c'est le cas encore dans la grande majorité des pays de la planète - sont

les enfants. Ensuite venaient l'épargne en argent ou en biens, et puis les rentes pour les plus fortunés.

L'AVS a permis, aux plus âgés, de toucher chaque mois un pécule qui s'est agrandi au cours d'une dizaine de révisions de l'institution sociale. Mais déjà existaient des systèmes de caisses de retraite ou d'assurance dans certaines entreprises. En

1985 naquit le «deuxième pilier». La Suisse a imaginé le système dit des «trois piliers».

Premier pilier: l'AVS c'est l'assurance de solidarité nationale.

Deuxième pilier: c'est la «LPP» avec deux variantes, primauté des prestations ou des cotisations, c'est la caisse de retraite ou d'épargne obligatoire. Troisième pilier: c'est le complément personnel fait d'assurances, d'épargne, d'un appartement, etc.

Le tout doit vous permettre d'avoir, le mois de vos 65 ans, le même niveau de vie qu'un mois avant. Système complexe mais suisse, donc pratique.

Le vieillissement de la population a pour les deux premiers piliers des incidences financières importantes. Les chantiers sont ouverts et les solutions difficiles, alors on comprend l'inquiétude.

Ry

## CHARRAT: LE BEAU FESTIVAL

M. Maurice Ducret, président du CO du Festival de Charrat, était un homme heureux dimanche soir, les trois jours de festivités avaient tenus toutes leurs promesses.

Il a même, lors d'une visite impromptue à une fanfare chez des commissaires, pris la baguette pour diriger un morceau.

Le public était en augmentation par rapport aux années précédentes, est-ce un retour aux rites connus?

Belles musiques avec concours en salle, propos bien sentis des orateurs, émotion des vétérans, chars superbes, bref la fête fut belle avec une légère brise... (voir pages 4 et 5)

1<sup>ER</sup> AOÛT SANS SHWANE

Le Conseil d'Etat valaisan avait trouvé l'idée médiatique de l'année: fêter le 1<sup>er</sup> août avec Thomas Borer le sémillant ex-ambassadeur suisse à Berlin et faire des bisous à Shawne.

L'image du Valais allait changer le Vieux-Pays entrant d'un coup dans la modernité décadente de la jet set berlinoise.

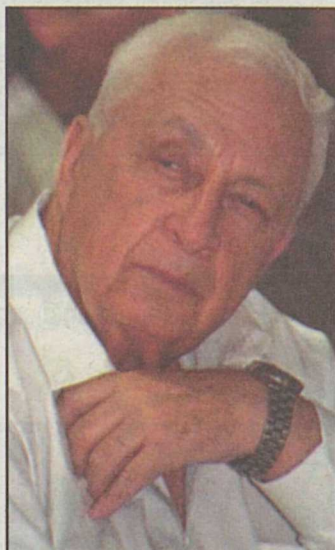
Et patatras, l'orateur d'un ancien 1<sup>er</sup> août à Nendaz rappelle l'ambassadeur à Berne et ce sera un honorable diplomate qui recevra les paniers de fruits et les bouteilles de l'Etat du Valais. C'est injuste! Une idée, pourquoi ne pas inviter en Valais l'esthéticienne dont le velouté du regard a émoussillé le beau Thomas?

## LES CAMIONS MAUDITS

Le Valais demande à la Confédération des mesures complémentaires en faveur du rail au vu de l'augmentation incontrôlée du trafic poids lourds au Simplon lors des phases dites «rouges» de l'autoroute A 2. Il requiert également le maintien strict tant au Simplon qu'au Grand-St-Bernard des maxima de trafic définis, respectivement 600 et 700 poids lourds par jour voire de les réduire en période estivale.

Chamonix, Maurienne, Uri, Tessin et maintenant le Valais, c'est le ras-le-bol du trafic poids lourds inter-villes européennes.

Pour avoir voulu se désenclaver les Alpes paient aujourd'hui le prix des nuisances urbaines.



Ariel Sharon

## EN CHUTE

## Israël, les sots sont au pouvoir

Etre juif c'est être de confession juive. Etre sémite c'est une typologie humaine propre à tous les ressortissants du Moyen-Orient. Etre Israélien c'est être détenteur de la citoyenneté d'Israël. Etre sioniste c'est vouloir que les juifs descendants d'un personnage de la Bible retrouvent leur terre d'origine. Vous mélangez tout cela et vous avez la confusion qui règne autour de cette question qui dure depuis 2000 ans.

Vous ajoutez les ghettos, l'Holocauste et vous avez l'une des plus grandes tragédies humaines. Vous additionnez la reconnaissance par la communauté internationale, en 1948, de l'Etat d'Israël et vous avez le début d'une histoire, une page blanche d'espoir. Vous attendez 50 ans et vous avez un Etat quasi religieux apparemment démocratique, une armée et comme souvent, comme partout, des sots au pouvoir. Vous donnez un Etat à une communauté, elle le refuse aux autres. Bref un Etat, une armée, un puissant parrain font que les Israéliens sont des hommes comme les autres. Exit le «peuple élu», «la race dominante». Israël nous prouve, s'il en était encore besoin, qu'il n'y a ni sur-hommes ni sous-hommes, que maintenant les Juifs aussi ont aussi droit à leur part de la bêtise humaine. Bienvenue au club.

Arlequin

## EXPO. 02: C'EST PARTI

La Suisse vivra tout l'été sous le signe d'Expo. 02. Après avoir vécu mille petits drames budgétaires, personnels, d'atteinte au principe sacré du «propre en ordre», en un mot après s'être fait peur, l'Helvétie ira, en famille, se dire «y en a point comme nous». Comme pour la Fête des Vignerons, des milliers de parents diront à leurs enfants «La prochaine fois tu emmèneras tes enfants». Le premier enseignement que l'on peut tirer d'Expo. 02, c'est de constater que le rythme qui convient le mieux aux Suisses est le quart de siècle, c'est pas trop rapide, pas trop lent, c'est le délai nécessaire pour illustrer cette maxime qui n'est connue qu'en Suisse: «J'avais pas tout tort, c'est bien comme j'avais prévu!»

## A DIRE VRAI...

Après la France, revenons à l'actualité cantonale. Ainsi, le Parti socialiste relance le débat sur la représentation proportionnelle (RP) pour l'élection au Conseil d'Etat. Un bref rappel historique s'impose. La RP a été proposée, sans succès, une première fois par le Gouvernement lui-même en 1876. 27 ans plus tard, le député radical montheysan Alphonse Beck demandait l'introduction généralisée de la RP pour l'élection de tous les conseils du pays. Sa motion échoue, mais l'idée fait son chemin. La Constitution cantonale de 1907 introduit une RP facultative au niveau communal. En 1921, une RP obligatoire s'applique au Grand Conseil.

1928: une motion Marc Morand est rejetée. Comme, 15 ans plus tard, une première initiative populaire du parti libéral-radical (41% de oui). Nouvelle initiative et nouveau revers en 1960 (40% de oui).

Léonard Bender  
(suite en page 3)

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Culture

HISTOIRE

La musique adoucit les mœurs ...

par Hergé



En début 1515, François 1<sup>er</sup>, poursuit la campagne d'Italie commencée par Louis XII, pour reconquérir le Milanais aux mains de Maximilien Sforza, duc de Milan. Le duché de Lombardie est sous protectorat de la Confédération; la Diète fédérale fait garder les passages de Suse et de Pignerolles; une armée de 14'000 hommes passe le Gothard; la ville de Milan surchargée d'impôts se révolte

contre Maximilien Sforza. L'armée française, fait un contour au sud par Barcelonnette, passe le col de La Madeleine, prenant à revers les troupes suisses qui perdent ainsi leur avantage stratégique.

Il y a désaccord chez les Suisses; Schiner veut faire front; Jean de Diesbach veut battre en retraite; François 1<sup>er</sup> négocie et le 9 septembre à Gallarate il offre généreusement aux Suisses une grosse somme d'argent en échange de leur abandon du duché de Milan.

Le conflit semble clos, une partie des Suisses repassent le Simplon, d'autres dont Schiner se regroupent à Monza attendant du renfort du Pape Léon X. François 1<sup>er</sup>, pour empêcher la jonction de l'armée confédérée et des renforts pontificaux, établit son camp près de Marignan. Chez les Suisses, alors que certains temporisent, Schiner lui, veut en découdre; il

exhorte les troupes et leur certifie que la victoire est promise par Dieu! La bataille fait rage 7 heures durant; pendant la nuit on tient conseil; Schiner propose de se retirer sur Milan pour y attendre les renforts promis! Au lever du jour la bataille reprend; les Suisses semblent dominer, mais se rendent compte que la victoire leur est impossible et, le 15 septembre 1515, ils battent en retraite. François 1<sup>er</sup> frappe une médaille commémorative «Marignan - j'ai vaincu ceux que César avait seul pu vaincre»! Cette même année 1515, Clément Janequin, créait ce qui est considéré comme le premier exemple de musique de théâtre en France: «la Bataille de Marignan». Ce dernier dimanche au Festival à Charrat j'ai aimé entendre les fanfares jouer «Marignan», marche composée par Jean Daetwyler.

Hergé

MARTIGNY

Fondation Pro Octoduro

Pro Octoduro cherche une personne intéressée à guider les touristes dans la Promenade archéologique de Martigny du 15.07 au 15.08. Il s'agit d'un job d'été sympathique pour lequel des connaissances d'allemand sont souhaitables. Renseignements à l'Office du tourisme de Martigny, tél. 027 721 22 20.



JETS D'ANCRES: ART DANS LA VILLE

A Martigny, du 17 au 25.05, 28 artistes exposent à la jeune chambre économique (tous les jours de 15 h à 18 h / samedi et dimanche dès 10 h). Ils sont également répartis dans 25 commerces du centre ville. Informations sur les lieux d'exposition à l'Office du tourisme de Martigny.

L'Association se propose de promouvoir la solidarité par des initiatives originales. Elle apporte des coups de pouces aux personnes



en difficulté en produisant des manifestations et animations de divers registres.

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Culture

EXPOSITION

Le Mickey tragique de Lecoultre

Mickey en peluche témoin du viol de sa petite propriétaire. Ses chaussons de souris apprivoisée baignent dans une flaque de sang. La fillette n'apparaît pas sur l'image. L'horreur est plus grande à contempler Mickey. Cette toile choc appartient à l'une des cinq expositions que le peintre lausannois Jean Lecoultre présente cette année à travers l'Europe. La dernière, une rétrospective, aura lieu à Martigny, à la Fonda-

tion Pierre-Gianadda du 28 novembre 2002 au 26 janvier 2003. Précédemment Lecoultre aura exposé au cours de 2002 en Espagne, à Cuenca, à la Fondation Antonio Pérez jusqu'en avril; à Madrid, au Conde Duque, jusqu'au 19 mai; à Barcelone au Círculo del Arte, du 3 mai au 2 juin et en France, à Saint-Rémy-de-Provence, au Centre d'art Présence Van Gogh, du 2 juin au 28 juillet. Trois expos en Espagne, pour

rappeler que le peintre a vécu en terre ibérique de 1951 à 57. Peut-être a-t-il découvert là le sens du tragique? Un sens du tragique sur lequel s'interroge Jacques Chessex dans un délicat petit ouvrage de bibliophilie publié en édition bilingue avec trois impressionnants hors-textes en couleurs (Cuadernos del Hocioco, disponibles en Suisse auprès de J. Pierre Canova, Tel. 021 - 329 00 70).

Cisca de Ceballos



Léonard Gianadda, Jean Lecoultre et l'une de ses oeuvres

SUR AGENDA

Concert: Pascal Reichler et Raphaël Pitteloud au Centre de Loisirs et Culture à Martigny le 18.05 dès 21 h. Réserv. conseillée 027 722 79 78.

Concert: le 19.05 à 17 h à la Salle polyvalente de Chamon, Ensemble Huberman, Mozart et Dvorak. Rens. 027 483 31 92.

Contes et légendes: le 19.05 à 17 h à la Maison des contes et légendes de Dorénaz: «1802-2002» Victor Hugo, anecdotes, histoires et chansons. Rens. 027 764 22 00.

Spectacle: le 18.05 à 20 h 30 à la Belle Usine à Fully, «Gentlemen agreement» par LOS DOS. Réserv. 027 746 46 07.

Ferme-Asile Sion: le 17.05 à 21 h 30 Spécial Edition 4tet jazz, le 18.05 à 21 h 30 Soirée Jazz et Paolo Conte par le FQOB 4tet. Rens. 027 203 21 11.

Fondation Gianadda: visite commentée de l'expo Kees van Dongen le 22.05 à 20 h.

Paroisse protestante: cultes le 19.05 à 9h45 avec St-Cène, confirmation, à 9 h avec St-Cène à Saxon.

Conférence: 22.05 à 20 h à la salle du Roxy de St-Maurice conférence de Micheline Calmy-Rey sur le «Redressement des Finances publiques à Genève, une méthode, des résultats».

Cinéma Martigny  
Casino: 17-21.05 à 20 h 30, 18-19.05 à 14 h-17 h-20 h 30, 20.05 à 14 h et 20 h 30, 10 ans, «Star Wars - Episode II». Corso: 17-18-20.05 à 20 h 30, 19.05 à 14 h 30' et 20 h 30, 14 ans, «Panic Room», thriller; 18-19.05 à 17 h, 21.05 à 20 h 30, 12 ans, «Monsoon Wedding (le mariage des Moussons)».

IMPRESSUM

Editeurs et composition: Société coopérative le Confédéré  
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy  
Impression: Impress SA Sierre

Rédaction-administration: 11, rue du Grand-Verger (1<sup>er</sup> étage), CP 216, 1920 MARTIGNY  
Tél: 027 722 65 76 - Fax: 027 722 49 18 - Portable: 079 628 01 88  
E-mail: redaction@confedere.ch

Service de publicité: Publiannonces  
Responsable: 16, rue des Creusets - 1950 SION  
Daniel Marti Tél: 027 322 42 41 - Fax: 027 322 42 46  
079 628 13 23 E-mail: confedere@publi-annonces.ch

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

dès aujourd'hui sur Internet  
www.confedere.ch

EDITO

La politique et le casting

François Bayrou gifle un gamin, résultat: plus 2% dans son score électoral lors des présidentielles françaises. Jacques Chirac quitte un stade lorsqu'on siffle la Marseillaise la popularité bondit, Joseph Deiss punit le médiatique Thomas Borer, il est en chute dans les sondages.

La politique semble ne devenir qu'une suite de coups médiatiques parce que de plus en plus le rapport des élus avec le peuple nécessite le relais indispensable des médias. Autrefois ce rapport était raisonné, réfléchit aujourd'hui il est plus superficiel. Plus le nombre de la population est grand plus important est l'impact médiatique, c'est logique. Reagan a été élu président des USA grâce à ses talents de communicateur et d'acteur. Sait-on par exemple que les meetings présidentiels français permettent aux candidats les

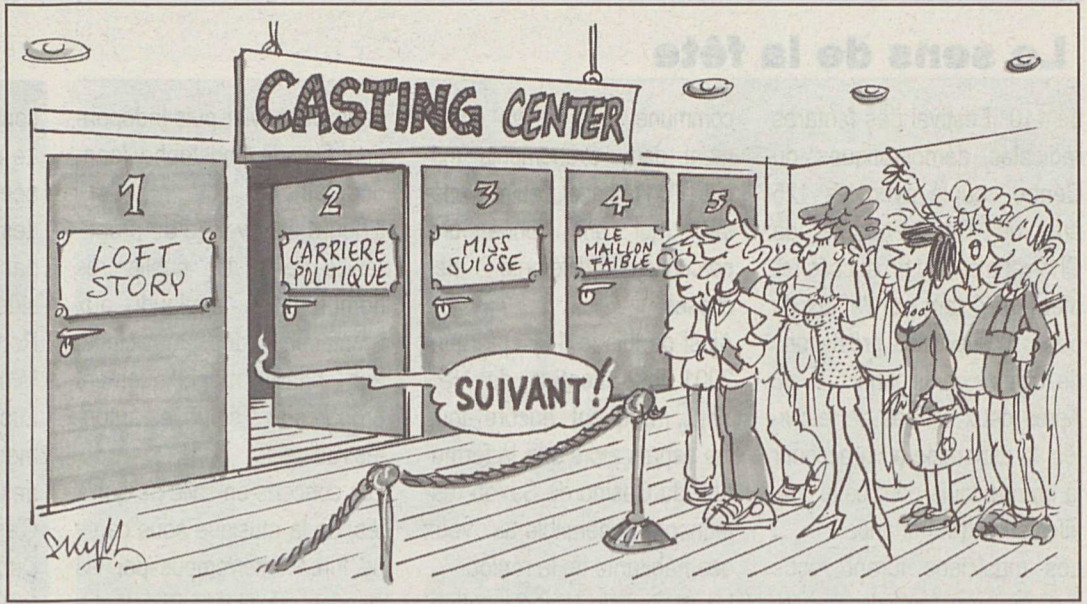
plus importants de disposer de prompteurs sophistiqués qui leur permettent à la fois de fixer la foule dans les yeux et de lire leur texte. Là les talents de comédiens l'emportent sur la qualité de l'homme politique.

Ainsi un homme ou une femme de présence, accompagné d'un bon rédacteur de discours, sachant utiliser des prompteurs modernes, ayant une présence télévisuelle peut devenir président sans être un politicien de génie.

Et si la politique à un certains niveau devenait une affaire de casting? Heureusement pour la Suisse il reste les échelons local, régional, cantonal, là le contact demeure indispensable et l'illusion s'estompe vite.

Des sept conseillers fédéraux combien le seraient si l'élection était populaire?

Adolphe Ribordy



GRAND CONSEIL VALAISAN

Premier chef de service parlementaire

Répondant à la volonté du Parlement de se professionnaliser et de renforcer ses structures, le bureau du Grand Conseil valaisan a décidé lundi de proposer au plénum la candidature du 1<sup>er</sup> chef de service parlementaire. Il s'agit du député PDC Claude Bumann (45 ans), avocat et notaire, président de la Commune de Saas-Fee. Le 23 mai le Grand Conseil procédera à cette nomination sur proposition du bureau - la présidence du parlement et les huit chefs des groupes parlementaire -, l'aboutissement d'une longue procédure de sélection suite à une mise au concours de ce nouveau poste en décembre dernier. Indépendant du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale, il est subordonné à la présidence du Grand Conseil et travaille selon ses directives. Il a pour tâches, notamment de soutenir les organes du Grand Conseil et ses commissions dans l'exécution de leur travail parlementaire, assumant les travaux d'ordre administratif et apportant un appui scientifique.

SUISSE

HUGO, hélas!

Ce siècle a deux ans et, il y a deux siècles naissait à Besançon Victor HUGO. Inutile de dire que le monde des lettres et de l'édition est en ébullition. Sur les rayons des librairies s'étalent les œuvres complètes, les anthologies, les biographies, les essais du et sur le grand homme, dont le culte ne faiblit pas.

Immortalisé déjà durant sa vie, et surtout à sa mort puisqu'il eut des funérailles nationales et, suprême coquetterie, fut conduit au Panthéon dans le corbillard des pauvres, en présence d'une foule immense, après que son cercueil eut été exposé sous l'Arc de triomphe et qu'il eut déclaré: «Je refuse l'oraison de toutes les Eglises, je demande une prière à toutes les âmes, je crois en Dieu». Victor HUGO est indéboulonnable.

Personnellement, mon maître de littérature, classique parmi les classiques, étant violemment contre l'auteur d'*Hernani*, je l'ai peu pratiqué. J'ai lu comme tout le monde *Les Misérables* et *Notre-Dame de Paris*, quelques poèmes et, cette année, beaucoup de ses écrits politiques. L'œuvre monumentale de HUGO montre bien l'ambiguïté du personnage et le malaise qu'il suscite: grand bourgeois, millionnaire, pair de France, inhumé au Panthéon et soi-disant ami du peuple et protecteur des pauvres.

On a aussi réédité cette année un libelle impie d'un certain Paul LAFARGUE, écrit l'année de la mort de HUGO, en 1885 et intitulé «La légende de Victor HUGO». LAFARGUE, né en 1842, médecin, iconoclaste, anticlérical, féministe, marxiste - il a épousé la seconde fille de

MARX - qui est au sein du parti ouvrier (extrême gauche) de toutes les luttes politiques, n'y va pas par quatre chemins: Pour lui HUGO «tour à tour bonapartiste, légitimiste, orléaniste, républicain... n'a jamais modifié sa conduite... sans se laisser détourner par les événements et les renversement de gouvernements, il poursuivit un seul objet, son intérêt personnel, ... toujours il reste hugoïste, ce qui est pire qu'égoïste...». En 1848, à l'avènement de la Deuxième République, HUGO s'adresse à ses concitoyens: «Je suis prêt, dit-il, à dévouer ma vie pour m'opposer à la République qui mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendres, fera de la France la patrie des ténèbres, égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu. Cette république est la

république sociale.» Dans le célèbre «Claude GUEUX», paru en 1834, HUGO prêche pour l'instruction et l'éducation du peuple. Mais pas n'importe quelle éducation: celle de l'écriture sainte, c'est-à-dire la croyance à un monde meilleur dans l'Au-Delà. «Donner (écrit-il) au pauvre qui travaille et qui souffre, donner au peuple pour qui ce monde-ci est mauvais, la croyance à un meilleur monde fait pour lui. Il sera tranquille. Il sera patient. La patience est faite d'espérance.» Et pourtant il reste incontournable. André GIDE, auquel on posait la question: Quel est le plus grand poète français? répondit: HUGO, hélas! Ce qui est d'une justesse remarquable.

Aloys Copt

A DIRE VRAI...

(suite de la page 1)

Mais, en 1978, les députés acceptent de justesse la motion des Noirs du Haut-Valais (63 à 62). Succès éphémère! Ultime déconvenue en 1985: les partis minoritaires ne récoltent pas les signatures nécessaires dans le délai légal.

Dans ce long combat, les élections générales de 1997 et 2001 marquent un tournant décisif, en consacrant, avec la formule 3-1-1, une «proportionnelle de fait». Désormais, toutes les forces importantes sont associées au pouvoir. Faut-il dès lors faire un pas supplémentaire en inscrivant ce pluralisme dans la Constitution? Assurément, car une bonne idée, d'où qu'elle vienne, demeure une bonne idée!

A dire vrai, la RP correspond bien à la «morphologie politique» de notre canton et mérite d'être soutenue.

Léonard Bender

confedere@publi-annonces.ch

Pour vos annonces dans le Confédéré

REGIE PUBLICITAIRE PRESSE & INTERNET

EN LIGNE DIRECTE AVEC VOS IDÉES



Rue des Creusets 16  
1950 Sion  
Tél. 027 322 42 41  
Fax 027 322 42 46

## FESTIVAL DE CHARRAT

### Le sens de la fête

Le 110<sup>e</sup> Festival des fanfares radicales démocratiques du Centre couplé avec les 125 ans de l'Indépendante de Charrat a connu un succès remarquable tant par l'afflux du public que par les prestations de tous les participants. Après deux soirées de festivités, le dimanche a vu accourir la grande foule pour cette manifestation d'importance. Les musiciens furent reçus par le président du comité d'organisation, également président de la Commune M. Maurice Ducret lequel présenta sa

commune mais releva également deux événements majeurs l'un régional, l'autre planétaire qui ont donné une perception différente des choses. Ainsi depuis le 11 septembre 2001 les attentats de New York marquent encore tous les esprits alors que la fermeture du Casino de Saxon reste incompréhensible aux yeux des habitants de la région. La remise du drapeau effectuée, les musiciens, sous la baguette de Didier Moret, interprétèrent *Marignan* de

Jean Daetwyler puis *Indépendant Day* de Christophe Jeanbourquin. L'heure était venue de préparer le défilé. Un public très nombreux a applaudi aux prestations des musiciens, aux chars magnifiquement préparés et a salué les autorités radicales. Les concerts en salle de qualité, de la musique sous cantine furent interrompus par les discours de MM. Christophe Claivaz, président de la JRV, Gilbert Tornare, président du RDVs et Claude Roch,

conseiller d'Etat. Le moment fort de cette journée fut bien entendu la remise des distinctions aux vétérans par MM. Henri Philippoz, président de la FFRDC et André Rohner, président de l'ACM. MM. Edouard Courvoisier et Lucien Cheseaux furent vivement applaudis pour leurs 60 ans de musique. C'est un homme heureux, M. Ducret, qui mit un terme à ces festivités réussies en donnant rendez-vous à tous l'année prochaine à Orsières.

### La Fête des vétérans



Ry Communion entre public et vétérans, un moment d'émotion



60 ans de musique pour MM. Courvoisier et Cheseaux entourés des autorités musicales de la FFRDC et de l'ACM



Près d'un demi-millénaire de musique pour tous ces vétérans.



Charrat a offert un défilé en voiture d'époque pour ses anciens musiciens.

### Les festivités



Haie d'honneur pour la remise du drapeau de la Fédération



L'Indépendante défile dans ses murs



Les musiciens réunis pour le morceau d'ensemble



Un char du plus bel effet.

## FESTIVAL DE CHARRAT: LE SENS DE LA FÊTE

## Sous vos applaudissements



Les autorités radicales emmenées par le conseiller d'Etat Claude Roch et le juge fédéral Pierre Ferrari.

Prix du défilé, la fierté des présidents: 1<sup>er</sup> la Lyre de Conthey, 2<sup>ème</sup> l'Union de Vétroz, 3<sup>ème</sup> l'Avenir de Bagnes.

## Les discours

## Claude Roch: «La revalorisation des apprentissages».

Le conseiller d'Etat radical a, au cours de son allocution, invité le PRD à insister pour doter le Valais de nouvelles structures remplaçant les districts et régions comme à maintenir l'objectif du frein aux dépenses sans pénaliser pour autant ce qui doit être consacré en priorité à la santé et à la formation.

A cet égard il a ajouté: «Je défendrai avec fermeté la revalorisation des ap-

prentissages et les hautes écoles qui amènent de la compétence dans chacune de nos régions».

Enfin, profitant de la fête il a demandé aux musiciens d'encourager la création en Valais de deux ou trois filières de la Haute école de musique lémanique.

## Gilbert Tomare: «Le PRDV a été suivi».

Le président du PRDV a mis en exergue quatre dossiers qui plaide

pour l'action du PRDV: la BCVs, la Convention des Alpes et ses protocoles, l'École valaisanne et l'agriculture. (Voir ci-dessous)

## Christophe Claivaz: pas de politique à l'église!

Le bouillant président des Jeunesses radicales valaisannes s'est interrogé sur trois points: les récents résultats électoraux dans la France voisine en se réjouissant du réflexe salvateur des citoyens français.

Il a consacré une longue partie de son propos à la prochaine votation sur la solution du délai. En invoquant l'esprit de tolérance il a stigmatisé le fait que le clergé se batte en chaire pour défendre une autre position. Ce qui interpelle les pratiquants qui ne partagent pas l'avis officiel de l'Eglise.

Enfin il a tenté d'expliquer la jeunesse d'aujourd'hui qui semble déboussolée. Nous reviendrons dans nos prochaines éditions sur ces discours.

Ry



## Gilbert Tornare: «Le PRDV a été suivi»

Le Festival, c'est l'occasion de fêter, de se retrouver mais c'est surtout pour votre président de parti l'occasion de faire un premier bilan de l'année écoulée et de tracer les perspectives pour l'année à venir. Affirmons-le bien fort durant l'année écoulée le PRDV a pesé de tout son poids sur des dossiers importants et a été suivi.

Je relèverai quatre dossiers qui plaident pour notre action.

## 1. BCVs

En demandant publiquement et officiellement une dépolitisation de la BCVs, à savoir confier les commandes de l'institution financière cantonale à des professionnels plutôt qu'à des personnalités politiques, le PRDV a été suivi.

Présidée désormais par un banquier avec un conseil réduit, la BCV s pourra mieux servir le Valais et surtout définir une stratégie qui lui permette de traverser ces temps troublés.

Dans le même ordre d'idée le PRDV en demandant aux magistrats valaisans un devoir de réserve lorsqu'ils vantent les mérites d'une autre banque que la BCVs, a donné lieu à une polémique inutile mais surtout à une censure du principal quotidien du canton proprement in-

admissible. Espérons qu'il s'agit là d'un cas isolé.

## 2. La Convention des Alpes

Sept pays alpins ont, au niveau ministériel, mis sur pied huit protocoles alpins destinés à protéger les Alpes.

Ces protocoles sont en cours de ratification par les assemblées législatives mais ne seront pas soumis au vote populaire.

Si l'intention est louable, si les objets concernés sont multiples: transports, agriculture, forêt, énergie et j'en passe la manière est discutable.

Il s'agit, en simplifiant, de mettre à disposition des milieux urbains de l'Europe des zones qui n'auront plus accès au développement et ceci sans l'assentiment des populations concernées.

C'est un diktat administratif inadmissible.

Et pourtant si nos forêts sont les mieux protégées du monde, si le tourisme a permis aux populations alpines de rester dans les vallées, si les voies de transit bimillénaires existent c'est bien parce que la population d'ici a su faire, entreprendre, protéger bien avant la Convention des Alpes, à une différence près: elle l'a décidé elle-même.

Nous avons entrepris au niveau du PRDV un combat sur le plan suisse et valaisan et finalement une commission parlementaire fédérale vient enfin de nous donner raison en renvoyant à de meilleurs délais une Convention qui n'a pas sa raison d'être dans sa forme actuelle. Là aussi nous avons été suivis.

## 3. L'École

Depuis plus de 20 ans l'École valaisanne est gérée par des magistrats radicaux.

Des nouvelles écoles aux réformes scolaires, de la formation des enseignants aux écoles spécialisées, c'est le secteur public qui a subi les plus profondes mutations.

Cela ne s'est pas fait sans mal. Ici les enseignants sont crispés sur leur statut, là les parents n'identifient plus l'école d'hier à celle d'aujourd'hui.

Et puis qui nous dit que nous faisons juste en ce domaine si sensible.

Une étude admise par 40 pays de l'OCDE, étude intitulée PISA met l'École valaisanne dans le peloton de tête.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce domaine en mains de M. Claude Roch, mais je voulais rele-

ver que là aussi le PRDV a été suivi.

## 4. L'Agriculture

Je ne peux m'exprimer à Charrat sans parler d'agriculture.

L'attachement à la terre, la vocation agricole de beaucoup d'entre vous, cela fait qu'il y a dans ce domaine économique une part d'émotion, une part de nous-mêmes qui ne nous laisse jamais indifférents.

Pourtant, Les paiements directs qui sont l'aide de la communauté nationale à ce secteur économique ont augmenté de 50% en 5 ans, plus que la croissance de n'importe quel autre secteur économique. Pour le Valais: il recevait Fr. 69 millions en 1995 et près de Fr.100 millions aujourd'hui.

Le prix du lait que beaucoup voyaient dégringoler reste en Valais l'un des plus élevés de Suisse. Alors où est le malaise?

Il est dans la viticulture qui représente presque les 2/3 du chiffre d'affaire agricole dans notre canton. Là la Confédération intervient peu. C'est donc au canton et plus directement à M. Schnyder à modifier les structures pour faire de la viticulture valaisanne un secteur dynamique.

Mais M. Schnyder semble, comme

les socialistes français, plus préoccupé par sa carrière politique personnelle que par le dossier viticole valaisan.

## Conclusion

Je pourrais parler de la justice valaisanne dans laquelle notre présence et notre influence grandit, des allocations familiales qui touchent durement des secteurs qu'on n'attendait pas: hôtellerie et agriculture, de la sécurité, de la transparence de l'activité étatique mais je m'en tiens là.

Lorsque nous agissons avec intelligence nous sommes suivis et dès lors nous pouvons mesurer à chaque étape, non pas dans le discours mais dans les faits, l'importante contribution des radicaux à la vie politique cantonale et fédérale.

Notre prochaine étape sera 2003. Nous mettrons tout en œuvre pour faire reconnaître aux Valaisans et Valaisannes la nécessité d'avoir à Berne, comme par le passé et en ces périodes de mutation, deux représentants sous la Coupole fédérale.

Mais pour cela nous avons besoin de vous tous. Alors au travail.

Gilbert Tornare

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

ACTUALITÉ

Politique suisse de croissance

Le Département fédéral de l'économie (DEF) a publié un rapport définissant les grands axes d'une politique suisse de croissance. Ce rapport fait suite au dépôt d'une motion du groupe radical. Pour le groupe radical, des mesures urgentes sont à prendre dans ce domaine.

Le déficit de croissance économique de la Suisse tient à une croissance insuffisante de la productivité du travail: tel est l'un des constats du rapport sur la croissance présenté par le conseiller fédéral Pascal Couchepin.

Ce rapport avait été demandé par une motion du groupe radical qui demandait au Conseil fédéral «d'axer sa politique sur la croissance durable, dans le cadre d'une économie de marché à caractère social». Il le priait en particulier «de présenter régulièrement les mesures prises dans la période écoulée pour diminuer ou éliminer les obstacles à la croissance».

Le PRD se félicite de l'analyse qu'il contient, mais estime que sa motion n'a été qu'en partie satisfaite. On ne saurait en effet attendre la prochaine législature pour mettre en œuvre les mesures adéquates. Elles sont indispensables dans l'intérêt de la sécurité des œuvres sociales, pour garantir les tâches de l'Etat et pour le maintien du bien-être. Dès lors, le PRD présentera, le 22 juin prochain, lors d'un séminaire, ses idées, ses objectifs et les mesures qu'il préconise.

PRDS

EDITO

Le poids des symboles

L'Expo.02 a ouvert ses portes. L'occasion de se souvenir de celle de 1964 avec l'ordinateur Gulliver qui testait les Helvètes sur leurs comportements, et les craintes de Tinguely et sa machine sur un monde trop fonctionnel.

L'Exposition nationale est, pour la Suisse un miroir dans le lequel elle se regarde pour se dire, à chaque génération: «Tiens mon identité c'est donc cela».

C'est le seul pays à pratiquer cet exercice, car la Suisse multiculturelle, multilingue, multi..., etc. n'a pas une identité éternelle comme la France, l'Allemagne ou l'Italie.

Quand un pays est bâti sur un acte de raison, sur un contrat à plusieurs partenaires, il ne doit rien laisser au hasard.

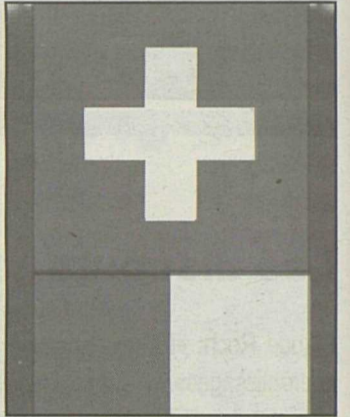
Avec Expo.02, c'est donc l'occasion de ressortir certains symboles fondateurs et identitaires, mais c'est aussi l'opportunité de nous observer tels que nous sommes aujourd'hui. Et, pendant 25 ans, une génération aura une nouvelle image de la Suisse, qui s'ajoutera à celles qui ont traversé le temps.

L'homme a besoin de symboles, de repères. Les temps modernes ont délaissé les oriflammes pour les marques commerciales, les logos et autres designs contemporains. Mais, brutalement, l'Amérique du 11 septembre sort ses drapeaux et la France électorale se réfugie derrière l'héritage bleu-blanc-rouge. Il semble soudain, en quelques mois, que le monde retrouve l'importance des symboles simples: drapeau,

hymne national, sentiment d'appartenance. Et, pour les Suisses,... Expo.02.

Si l'homme intellectuel a la citoyenneté du monde, l'homme physique a besoin d'un territoire, d'un clan, d'une tribu: la cohabitation de l'homo erectus et de l'homo sapiens perdure.

Dominique Delaloye  
secrétaire politique, PRD



Verra-t-on le retour des symboles.

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Débat d'idées

TRIBUNE LIBRE

Dérappage incontrôlé

Loin de moi l'idée de donner à B. R. un quelconque effet médiatique à la veille d'une décision du Grand Conseil valaisan en relation avec sa demande de grâce. B. R. sait mieux que quiconque manipuler l'opinion publique en se servant des médias avec, il faut bien le reconnaître, un certain talent. Médias qui lui ont malheureusement donné une certaine notoriété.

Mais qui est donc ce B. R.? Tout le monde aura reconnu qui se cache derrière ces initiales, enfant de Saxon, rebelle, doté d'une réelle intelligence, visionnaire, précurseur, il a souvent anticipé les choix des politiques et des consommateurs.

On se souvient qu'à l'époque, il avait installé dans la plaine du Rhône une éolienne et des panneaux solaires s'attirant ainsi la foudre des services cantonaux valaisans. Jeune

agriculteur, il s'était alors engagé dans la culture biologique déclenchant la risée de ses collègues de la terre. Mais l'avenir ne lui a pas toujours donné raison, à l'époque il se battait contre l'arrivée de l'autoroute en Valais, imaginons un instant nos villages traversés par un fleuve de voitures interminable! Et en 1985, alors en manque de

liquidité, il visite, avec un ami, une banque à Saxon afin de faire face à ses engagements financiers, nous dira-t-il.

A l'époque, on aurait pourtant donné le Bon Dieu sans confession à ce fils de paysan qui avait renoncé à exploiter les vignes de ses parents «refusant de devenir un trafiquant de drogue légale» (*Hebdo du 12 mars 1987*).



Tous les accros aux drogues dures ont commencé par fumer des joints!

Et aujourd'hui, alors que certains irresponsables désirent légaliser la consommation du cannabis, B. R. a trouvé un nouveau filon. Et puisqu'il ne souhaite toujours pas devenir trafiquant de future drogue légale, il se contente de cultiver du chanvre à des fins thérapeutiques et médicales!

Si je suis convaincu que cette plante possède de nombreuses vertus, je suis aussi persuadé qu'utilisée à mauvais escient, elle peut se révéler dangereuse. Alors comment lui faire confiance, lui qui n'a jamais flirté avec les lois, lui qui a toujours cherché la provocation? B. R. a une fois de plus une longueur d'avance. Il pratique déjà la culture du chanvre et, certain que la fumette sera bientôt dépenalisée, il oubliera bien vite ses vieux principes en devenant, sans scrupule, un marchand de drogue légale.

Christian Besse, député

GRAND CONSEIL

La session de mai du Grand Conseil s'ouvre lundi avec principalement l'examen des comptes 2001.

A relever la désignation des commissions thématiques qui ont commencé à faire des vagues chez les socialistes.

Le groupe radical est très présent dans les dix commissions qui surveilleront et dynamiseront l'activité de l'Etat. Ainsi trois présidences leurs sont dévolues: Albert Arlettaz aux finances, Claude Oreiller à l'équipement et transports, Enrique Caballero à l'agriculture tourisme et environnement.

Par ailleurs, Jean-Yves Clivaz à la gestion, Alexis Turin à la justice, Vincent Grenon à la sécurité publique assument la vice-présidence de leur commission.

**Rhone FM**  
RADIO *rythme la vie*

[www.rhonefm.ch](http://www.rhonefm.ch)

**104.3**

**103.6**

**102.8**

**96.7**

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

VOTATION

La solution du délai: des valeurs radicales

Depuis 1942 le Code pénal interdit l'avortement sauf dans les cas où la santé de la mère est gravement menacée. Cette contrainte a développé une pratique fortement libéralisée aujourd'hui qui se distancie de plus en plus de la loi. L'insécurité du droit s'est installée et il convient dès lors de réfléchir aux adaptations législatives.

La solution proposée décriminalise l'interruption de gros-



sesse durant les 12 premières semaines. Elle donne à la femme la liberté de décider librement et le fait que le Parlement a refusé la solution proposée par le PDC de rendre obligatoire la visite auprès d'un centre de consultation avant que l'interruption de grossesse soit autorisée consacre pleinement sa responsabilité décisionnelle.

La liberté de conscience, l'autonomie morale, le droit à une maternité librement choisie font partie des libertés fondamentales. Aucune instance étatique ou ecclésiastique ne saurait remplacer la responsabilité de la décision dans ce conflit de conscience.

Respecter la dignité de la femme, affirmer son autonomie sont autant de principes

pour lesquels les radicaux se battent au nom de la liberté de croyance et de conscience. Encore faut-il toutefois que ces libertés fondamentales ne se heurtent pas à d'autres valeurs que la société devrait protéger, notamment la vie?

La fusion de l'ovule et du spermatozoïde va certes engendrer un être humain mais il y a une interprétation toute gratuite que de parler dans cette phase déjà de dignité humaine ou de droits humains.

De même que la chenille n'est pas papillon, l'embryon humain n'est pas un être humain. Il est en devenir. Saint Thomas d'Aquin lui-même a défendu la thèse que c'est seulement après un certain

temps (entre 40 et 80 jours) que le Créateur insuffle l'âme au fœtus. La vie embryonnaire a certes une valeur morale croissante mais cette valeur ne sera jamais l'égal de la vie de l'homme dès sa naissance. L'embryon ne peut se développer que dans et par le corps de la femme. Il n'a pas une vie indépendante. La société n'a pas à être protégée dans ce cas.

Dès lors il convient de reconnaître à l'Homme libre et responsable sa capacité de trancher des questions éthiques en toute connaissance de cause et en toute responsabilité. Dire oui à la solution du délai c'est respecter tout simplement sa liberté individuelle.

Dany Perruchoud

AGENDA régional et cantonal

Rendez-vous économique BCVs, jeudi 23 mai, Centre du Parc, Martigny.

Quelle la situation actuelle de l'économie dans le monde et en Valais?

A 18 h 30, présentation par Thomas Kübler, directeur-adjoint de l'Institut BAK sur la situation conjoncturelle mondiale et en Suisse.

A 19 h, table ronde sur la situation économique valaisanne animée par Adolphe Ribordy, *Le Confédéré*, avec la participation d'André Premand, membre de la direction générale BCVs, de Thomas Gsponer, directeur de la chambre valaisanne de commerce et d'industrie ainsi que de Thomas Kübler.

Suivi d'un apéritif à 19 h. Inscription au 027 720 51 31 ou e-mail: pierre-henri.florey@bcvs.ch

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

DROIT DE RÉPONSE

Apprendre à lire: réponse à Léonard Bender

Parce que mes analyses le gênent, M. Léonard Bender pense m'accrocher de méchante façon dans ce journal. Mais il est aisé - c'est même le pli habituel des gens rompus à biaiser le dialogue démocratique - de déformer légèrement le propos de l'adversaire pour pouvoir ajuster sa flèche à moindres frais. Le mécanisme est tellement sommaire qu'il suffit à quiconque pour qui l'honnêteté intellectuelle n'est pas un vain mot d'aller le vérifier lui-même noir sur blanc.

1. Dans le NF du 13 avril, ma critique du régime du délai portait sur le libéralisme «philosophique», c'est-à-dire cette dérive qui consiste à faire de l'individu le critère absolu du bien et du mal, sans aucune référence objective. Tout esprit un peu cultivé sait que, depuis

trente ans, on distingue soigneusement ce libéralisme philosophique des autres formes de libéralisme (politique et économique), qui ne sont pas en cause ici. En laissant insidieusement tomber l'adjectif «philosophique» dans sa réplique, M. Bender fait croire à ses lecteurs radicaux que je m'en prends au libéralisme en général. Voilà un contradicteur qui ne sait pas lire, qui déforme ma pensée et se donne ensuite des aises pour attaquer des fantômes.

2. Quand je rappelle que la conscience individuelle doit être éclairée, c'est par la vérité rationnelle d'abord. En ajoutant indûment à ma phrase l'expression «par la révélation chrétienne», M. Bender déforme objectivement ce que j'ai écrit et laisse entendre que ma position serait exclusivement

religieuse, alors que mon argumentation vise exactement le contraire. Sur ces deux exemples, les lecteurs comprendront pourquoi il déteste qu'on parle de vérité.

3. La possibilité de l'objection de conscience, à laquelle M. Bender ne semble pas être particulièrement attaché, n'est pas du tout prévue par le régime du délai à l'endroit du personnel médical. Il imagine alors une hypothétique généralisation de cette idée (généralisation que mon article écarte avec soin), et prétexte que cela pourrait conduire à la «dissolution du contrat social». Je lui laisse la responsabilité d'une telle expression rousseauiste, mais je signale aux lecteurs pas complètement hostiles à la foi catholique que c'est une idée de plus en plus prégnante dans la pensée ré-

cente du pape sur l'avortement: «Des lois de cette nature, non seulement ne créent aucune obligation pour la conscience, mais elles entraînent une obligation grave et précise de s'y opposer par l'objection de conscience» (Jean Paul II, *Evangelium vitae*, n. 73). En laissant croire qu'une telle idée m'est personnelle, M. Bender me trouve en réalité en bonne compagnie.

4. M. Bender me taxe de «compagnon de route» d'un parti politique. Je proteste avec énergie contre de telles allégations qui prétendent en savoir plus que le principal intéressé. Chacun peut le vérifier, et juger par là même du souci de vérité de mon contradicteur.

François-Xavier Putallaz

AGENDA

Assemblée générale annuelle de la Société coopérative d'édition du *Confédéré*.

Le mardi 28 mai 2002 à 18 heures au café Casino à Martigny.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture du procès-verbal de la dernière séance
3. Rapport d'activité 2001
4. Comptes - rapport des vérificateurs
5. Décharge au Conseil d'administration et à l'organe de vérification
6. Elections statutaires
7. Exercice 2002
8. Divers

le comité

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

c'est dans ses pages que des jeunes Valaisans de 1900 apprenaient à lire, c'est dans ses pages que vous apprendrez ce qu'on ne vous dit pas

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

La une

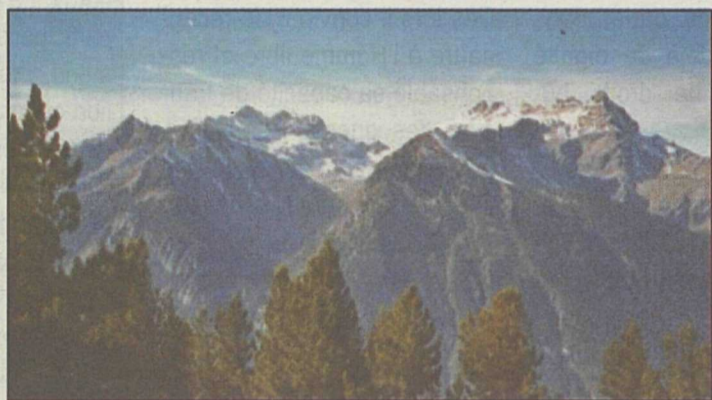
TOURISME RURAL

Un catalogue et des étoiles

La ville de Sierre a récemment accueilli l'assemblée générale de Touruval, Association valaisanne pour le tourisme rural créée en 1994 sous l'impulsion du Groupement de la population de montagne du Valais romand. Présidée par Narcisse Crettenand, député, président de la Commune d'Isérables, Touruval est membre de la Fédération du tourisme rural de la Suisse romande (FTRSR) qui regroupe les associations fribourgeoise, vau-

doise et neuchâteloise. Touruval a pour objectif le développement du tourisme en milieu rural: villages, mayens hors des zones touristiques. Les prestations offertes vont du logement à la campagne à la démonstration d'artisanat en passant par le gîte rural, le camping à la ferme, la table d'hôte, la dégustation de vins en caveau ou la vente directe des produits de la ferme. Une commission est chargée

de contrôler les divers produits proposés. Les hébergements et autres produits agréés par Touruval figurent dans le catalogue de la Fédération du tourisme rural de la Suisse romande. Edité à 30'000 exemplaires ce document est diffusé en Suisse et à l'étranger. A noter que 56% des hôtes viennent de Suisse et 44% de l'étranger, essentiellement d'Europe. A terme Touruval envisage d'éditer sa propre brochure. En Valais, aucune aide financière n'est attribuée à fonds perdu pour les agriculteurs souhaitant se lancer dans le tourisme rural. Pour tenter d'améliorer la situation, une motion a été déposée au Grand Conseil. Pour tout renseignement s'adresser à: Association valaisanne pour le tourisme rural Touruval, CP 82, 1951 Sion, tél. 079 560 87 58.



Le tourisme rural, une belle manière d'aborder les paysages splendides

DÉCÈS

Aloys Guntern, 78 ans, Sierre; Bernard Tissières, 83 ans, Martigny; Aloïs Pitteloud, 83 ans, Fully; Jean-Pierre Borloz, 65 ans, Muraz; Gustave Mürset, 61 ans, Monthey; Georgette Métrailler, 49 ans, Baar-Nendaz; Gérard Belclot, 77 ans, Champéry; René Donzé, 60 ans, Sierre; Thérèse Cordonier-Willener, 66 ans, Montana; Danièle Roth-Sierro, 68 ans, Saxon; Martial Rapillard, 77 ans, Sensine; Colette Crettenand-Roulin, 62 ans, Fey-Nendaz; Elise Mabillard, 73 ans, Grimisuat; René Maillard, 75 ans, Saillon; Judith Zermatten, 84 ans, St-Léonard; Ida Constantin-Gaspoz, 78 ans, Ayent; Henriette Aymon, 85 ans, Ayent; Michel Ruffieux, 53 ans, Massongex; Emma Bergerat, 75 ans, Chamossion; Séraphin Loye, 78 ans, Haute-Nendaz.

SUR AGENDA

Arbaz: fête villageoise le 18.05 dès 10 h. Marché artisanal, animations, restauration.  
 Débat: le PRD Fully organise un débat sur les prochaines votations au café-restaurant «Le Cercle» le 20.05 à 20 h 15 avec Fabienne Luyet, PDCvs, opposée au «régime du délai» et Léonard Bender, a. président du PRDV, pour le «régime du délai».  
 Saxon: la Commune de Saxon accueillera officiellement son jeune champion, Stéphane Lambiel, le 18.05. Cortège dès 18 h 30, suivi de la partie officielle, et dès 21 h 30 partie récréative.  
 Club des Aînés: prochaine sortie le 6.06, direction Berne avec visite du Palais fédéral, repas de midi en Emmental. Inscription obligatoire jusqu'au 31.05. 027 722 12 16.

Parlement des Jeunes du Valais:

Le Conseil du Parlement des Jeunes du Valais s'est réuni samedi 4 mai 2002 au collège de la Planta pour débattre des votations du 2 juin prochain. Le débat interposait Mme Liliane Andrey (secrétaire du Réseau valaisan pour le régime du délai) et M. Patrick Progin (président de l'Association Oui à la Vie - Valais).

Suite à cette discussion animée, le Conseil a ainsi arrêté la position suivante: L'initiative populaire pour la mère et l'enfant est rejetée par 14 voix contre, 3 voix pour et 2 absents. L'initiative parlementaire pour le régime du délai est acceptée par 13 voix pour, 4 voix contre et 2 absents.



De g. à droite: Laurent Mösching, assistant secrétaire, Camille Gabioud, secrétaire, Sébastien Python, co-président, Patricia Ulrich, co-présidente, Gaël Bourgeois, trésorier, Gilda Romano, responsable de la communication.

**MARTIGNY**  
**GLASSEY**  
**energie**

Pour un ancrage de vos talus vos arbres vos barrières un seul système

service **Platipus**

**SOUND VISION - FUST**

Un gigantesque choix de Home Cinema et de DVD

**TV avec lecteur DVD!**

998.-  
 798.-  
 Vous économisez 20%

Exclusivité Fust

Location 40.- par mois

**Profilo P-21SX DVD**

- Lecteur DVD codefree, verrouillage parental
- Télétexte, commande aisée par menu

LES RÉGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, en stock • Occasions et modèle d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Commande directe par [www.fust.ch](http://www.fust.ch) avec droit d'échange et boutique des occasions

Martigny: Marché PAM, Route de Fully	027 721 73 90
Monthey: EUROFust, Route Cantonale 2, à côté de Jumbo	027 345 39 80
Vevey: Rue du Simplon 11, (ex Schild)	021 925 70 30
Villeneuve: Centre Riviera	021 967 33 53
Viège-Eyholz: Fust-Centre, Rue Cantonale 79	027 948 12 44
Monthey: à l'ABM, (ex Innovation)	021 962 70 62

Réparation et remplacement immédiat d'appareils: 048 559 111  
 Possibilité de commande par fax: 071 955 54 44  
 Emplacement de nos 130 succursales: tél. gratuit 0848 559 111 ou [www.fust.ch](http://www.fust.ch)

Achetez et collectionnez des points Bonus.

**FUST**  
 Et ça fonctionne.

No art. 988404

De nouvelles rubriques, de nouveaux correspondants, une nouvelle mise en page...  
 Tout est résolument nouveau pour que le Confédéré puisse continuer à offrir une alternative dans l'appréciation de l'information et les débats d'idées.

**ABONNEZ-VOUS!**

Je désire m'abonner au Confédéré pendant 1 année (Fr. 96.-)

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**A retourner à:**  
 Confédéré - Case postale 216 - 1920 Martigny  
 Ou par internet:  
[www.confedere.ch](http://www.confedere.ch) - [info@confedere.ch](mailto:info@confedere.ch)

